

# IL ÉTAIT UNE FOIS

## L'évolution des lois du jeu

*Dura lex, sed lex.* Pas sûr que les soldats Romains jouaient au foot. Mais côté règlement, ils en connaissaient un rayon.

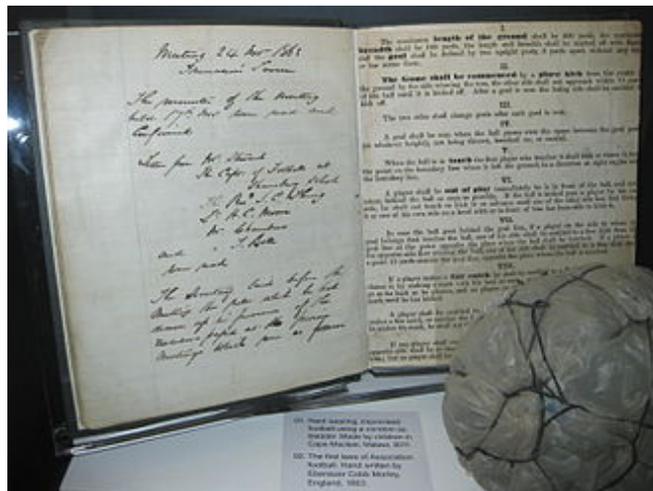
Les règles du football, nommées lois du jeu (*Laws of the Game*), sont aujourd'hui au nombre de dix-sept. Elles concernent chacune un aspect spécifique du jeu.

Depuis 1886, c'est le *Board (International Football Association Board, IFAB)* qui est le seul organe décisionnaire de ces lois. C'est une institution composée de cinq membres - Angleterre, Écosse, Pays de Galles, Irlande et FIFA - qui disposent chacune d'une voix (sauf quatre pour la FIFA). Les lois du jeu les plus discutées sont celles qui concernent les buts, les fautes, le hors-jeu et le penalty.

Les premières règles datent de 1848, lorsqu'à l'Université de Cambridge est rédigée une liste de règles (*The Cambridge Rules* ou règles de Cambridge) à propos d'un sport qui mélange alors encore football et rugby.

Quelques années plus tard, en 1858 les *Sheffield Rules* (règles de Sheffield) sont à leur tour publiées par le premier club non scolaire, le Sheffield Football Club. Bien que ces règles restent locales, elles sont considérées comme une base du règlement actuel.

Mais c'est en 1863 que sont édictées treize lois du jeu qui vont fonder la base du règlement du football moderne. Elles répondent à la volonté d'harmoniser la diversité des pratiques. Le règlement se complexifie progressivement jusqu'en 1937, où sous l'égide de Sir Stanley Rous, les lois du jeu sont revues. S'ensuit une longue période de stabilité réglementaire au cours de laquelle le football prend véritablement son essor. Depuis les années 1990, le Board a procédé à des modifications (hors jeu, passe au gardien...) afin de redonner du pouvoir aux attaquants et augmenter le temps de jeu effectif.



Manuscrit original des *Laws of the Game*, 1863  
(National Football Museum, Manchester)

### Principales évolutions du règlement

- 1866 : la prise en main du ballon est interdite à tous les joueurs, mais les passes au pied vers l'avant sont autorisées dès lors que trois défenseurs se trouvent entre celui qui reçoit le ballon et le but.
- 1870 : un joueur de chaque équipe (le gardien de but) peut prendre la balle à la main, mais seulement pour défendre.

- 1873 : le hors-jeu est jugé au départ du ballon et non à son arrivée.
- 1877 : autorisation d'effectuer la rentrée de touche dans toutes les directions. Jusque là, la remise en jeu s'effectuait perpendiculairement à la ligne de touche (comme au rugby).
- 1891 : introduction du penalty. Le coup de pied de réparation (*penalty kick*) est introduit pour punir les fautes commises dans une zone de 16 m de long sur 44 m de large. La surface de réparation et le point de penalty sont tracés sur le terrain.
- 1891 : l'arbitre rentre sur le terrain. Auparavant, il y avait deux arbitres, un par équipe, présents sur le terrain. Un arbitre « central » (*referee*) placé sur le côté, chronométrait et tranchait les éventuels désaccords entre les deux arbitres. Mais à partir de 1891, celui-ci rentre sur le terrain, alors que les deux autres arbitres glissent sur la touche pour former le trio arbitral que nous connaissons aujourd'hui.
- 1907 : fin du hors-jeu dans son propre camp.
- 1912 : interdiction pour le gardien de but de prendre le ballon à la main hors de sa surface de réparation (auparavant dans toute sa moitié de terrain).
- 1925 : la règle du « troisième homme » est amendée. L'attaquant ne doit plus avoir que deux défenseurs face à lui pour ne pas être hors-jeu.
- 1965 : création de la règle des buts marqués à l'extérieur en cas d'égalité sur deux matchs.
- 1970 : autorisation de remplacer un joueur blessé.
- 1970 : introduction des cartons jaunes et rouges (l'expulsion était déjà possible en cas de brutalité mais l'arbitre n'utilisait pas de carton).
- 1970 : épreuve des tirs au but en cas d'égalité après prolongations.
- 1976 : autorisation d'un second remplacement.
- 1990 : révision du hors-jeu. L'attaquant qui se trouve sur la même ligne que le défenseur n'est plus considéré comme hors-jeu.
- 1990 : la « faute professionnelle » - empêcher un adversaire de profiter d'une occasion franche - devient un motif d'expulsion.
- 1992 : introduction de la règle interdisant au gardien de se saisir du ballon sur une passe d'un coéquipier.
- 1992 : possibilité d'un troisième remplacement, uniquement pour blessure.
- 1998 : interdiction du tacle par derrière (carton rouge)
- 2012 : introduction de la *Goal Line Technology* (la technologie sur la ligne de but) afin de juger le franchissement complet de la ligne de but par le ballon.
- 2016 : réécriture des lois du jeu avec de nombreuses petites nouveautés : un coup d'envoi peut désormais être joué dans n'importe quelle direction, une faute ayant lieu à l'extérieur du terrain de jeu donnera lieu à un coup franc sur la ligne de touche/but au plus près de l'endroit où elle a eu lieu...
- 2017 : aide vidéo possible dans quatre cas de figure : but marqué, carton rouge, penalty, erreur sur l'identité d'un joueur.

